

Note Méthodologique : Cabinet étude Dangers à Kenitra

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Accompagnement spécialisé en évaluation des risques et dangers pour sites industriels de Kenitra (ICPE, agroalimentaire, chimie, logistique portuaire).

- Identifier, analyser et prévenir les risques opérationnels, environnementaux et réglementaires.
- Assurer la sécurité des personnels et la conformité légale des exploitations.
- Méthode rigoureuse, adaptée au contexte local et aux exigences nationales/internationales.
- Couvrir les zones industrielles de Kenitra (Atlantic Free Zone, zone portuaire).

Point clé : Démarche alignée sur la réglementation marocaine (ICPE) avec prise en compte des meilleures pratiques internationales.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis et complet des dangers potentiels.
- Garantir la conformité réglementaire et réduire le risque d'accidents majeurs.
- Définir un plan d'action hiérarchisé et réaliste.
- Amélioration continue des dispositifs internes et sensibilisation des équipes.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des installations, processus, pratiques et incidents passés (visites, entretiens).
- Analyse documentaire et conformité réglementaire (réglementation marocaine, ICPE, normes).
- Recommandations priorisées et plan d'action (prévention, organisation, formation).
- Suivi post-déploiement : audits réguliers, sensibilisations, reporting détaillé.
- Livrable principal : rapport détaillé (diagnostic, recommandations, plan d'action, indicateurs de suivi si prévu).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites sur site, entretiens avec responsables opérationnels.
- Collecte des données historiques d'incidents/accidents.
- Identification des zones à risques significatifs et du contexte spécifique.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents techniques, procédures, audits antérieurs.
- Vérification de la conformité vis-à-vis de la réglementation marocaine (ICPE) et normes internationales.
- Écarts et priorités de mise en conformité établis.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Préconisations concrètes et hiérarchisées (prévention, organisation, formation).
- Plan d'action tenant compte des priorités opérationnelles, contraintes techniques et budgétaires.
- Cadrage des mesures de maîtrise des risques.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Vérification de l'efficacité des mesures mises en œuvre.
- Audits réguliers, sessions de sensibilisation complémentaires.
- Reporting détaillé pour piloter l'amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Phase / format	Durée indicative	Jalons / livrables
Lancement (échange + visite initiale)	Début de mission	Définition du périmètre et zones prioritaires
Étude préliminaire	Quelques semaines	Diagnostic initial et constats clés
Analyse complète + suivi	Plusieurs mois selon complexité	Plan d'action, audits et sensibilisations
Rapport final	4–8 semaines après début (généralement)	Rapport détaillé + recommandations prioritaires
Modalités d'exécution	Présentiel et/ou mixte	Combinaison analyses à distance + visites sur place

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise visites, entretiens et diagnostic initial.
- Conduit l'analyse documentaire et la vérification réglementaire.
- Élabore recommandations et plan d'action hiérarchisé.
- Assure le suivi: audits, sensibilisations, reporting.
- Maintient la veille réglementaire et l'alignement aux textes en vigueur.

Client

- Participe au cadrage initial et à la définition du périmètre.
- Fournit l'accès aux sites et la disponibilité des équipes pour entretiens.
- Transmet les documents et données nécessaires (plans, procédures, incidents, FDS, audits, réglementation applicable).

- Met en œuvre les recommandations validées avant le suivi.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'installations et schémas des processus.
 - Procédures internes et rapports d'audits précédents.
 - Historique des incidents/accidents et registres associés.
 - Fiches de données de sécurité (FDS) des produits.
 - Réglementation applicable au site (dont ICPE) et références normatives.
 - Disponibilité pour visites sur site et entretiens avec responsables.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Échange de lancement pour préciser besoins, périmètre et priorités.
 - Reporting détaillé pour le pilotage et l'amélioration continue.
 - Audits réguliers et sessions de sensibilisation complémentaires.
 - Visites sur site indispensables; certaines analyses réalisées à distance.
 - Alignement systématique des recommandations sur les textes en vigueur.
 - Veille réglementaire continue pour maintenir la conformité.
-